

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUBLIME PRINT »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan-Yopougon
académie Diop non loin du collège académie des
lagunes., Lot 1878-1888, Ilot 201

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/20223, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIME PRINT »

Objet : Conception graphique, Impression sur tous
supports, Tous travaux d'imprimerie, Prestations
diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan-Yopougon
académie Diop non loin du collège académie des
lagunes., Lot 1878-1888, Ilot 201

Dirigeant(s) M KAMENAN N'GORAN JOEL LEVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01176 du 03/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09789/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

